

4. Fête des Écureuils le 20 juin

Cette Fête se déroulera le samedi 20 juin et a pour objectifs de renforcer les liens entre les adhérents d'une part, de passer un moment convivial avec le barbecue d'autre part.

La commission décide de mettre en place un temps de découverte des activités l'après-midi. Cette animation se déroulera sur la partie herborée entre les deux gymnases. En cas de mauvais temps, possibilité de se replier dans le gymnase du SIVOS.

Nos besoins en matériel : 2 cibles, 2 chevalets, cible 3D, matériel de Tag Archery.

Encadrement : Laura GAYEZ, Pierre LANDORIQUE, Alain PETILLEON, Cyril TARRY.

A noter que les deux gymnases (Saint-Denis et SIVOS) ont été réservés à cette occasion ainsi que 15 tables et 30 bancs.

5. Animations : journée héritage USEP du 9 juin, E.S.A.T. Allaines

Le club sera présent en animations découvertes :

Le mardi 9 juin : animation toute la journée U.S.E.P. qui se veut journée héritage des Jeux Olympiques avec des élèves de CM2 de la circonscription. Le matériel (arcs à ventouses) est fourni par l'U.S.E.P. Le repas du midi est pris en charge pour les bénévoles et se déroulera au lycée Mendès-France. Jean-Jacques BUHL, Patrick DALLANÇON.

Un mardi en juillet, au stade Boinet, animation tir à l'arc avec l'E.S.A.T. d'Allaines.

Participation le mercredi 3 juin de 10h à 12h à La Chapelette (salle Jean Moulin) à un Forum UFOLEP pour les séniors. Jean-Luc VALENTIN sera présent à cette occasion pour présenter les activités du club, notamment le tir à l'arc et la sarbacane.

6. L'accompagnement des débutants dans les concours

L'accompagnement des débutants, et notamment des mineurs, dans les concours doit être amélioré. Nécessité, d'une part, d'avoir l'autorisation parentale écrite pour la participation des jeunes, d'autre part d'avoir un tuteur désigné pour le jeune pendant le concours. Enfin, la transmission des informations doit aller de pair entre les coaches des jeunes et les tuteurs désignés. Attention également à ce que la mise en place d'une pratique compétitive se fasse progressivement.

7. Mise en route du tir extérieur au stade Boinet

Les séances d'entraînement vont redémarrer au stade Boinet. Le principe, en cas de mauvais temps, d'un repli au gymnase des Remparts pour les séances est gardé. Il est décidé de créer un groupe What's App pour prévenir les adhérents à cette occasion.

➤ Martine VAST se chargera de créer le groupe en question.

Jean-Luc VALENTIN revient sur les points importants de la convention d'utilisation du site par le club. Ce document a été envoyé aux membres de la commission avant la réunion du jour. Il importe de ne pas pratiquer seul sur le site.

Jean-Jacques BUHL, Alain PETILLEON et Patrick DALLANÇON font état du souci récurrent de l'utilisation du site par les enseignants et les élèves du Sacré Cœur pour une pratique de course d'orientation. Le dernier constat date du lundi 23 mars à 9h.

Jean-Luc VALENTIN rappelle ce qui a déjà été fait par rapport à ce problème : affichage d'alerte tout autour du site, échanges avec M. le Maire lors de sa venue à la dernière A.G. du club en octobre, mail envoyé via le site Internet du Sacré Cœur à la directrice, échanges verbaux avec les enseignants du Sacré Cœur.

Face à cette problématique qui se poursuit, il est décidé :

L'affichage de la convention plastifiée à l'entrée du site.

La saisie de M. le Maire sur la reprise des activités extérieures et le danger potentiel du non respect par l'établissement scolaire.

L'envoi d'un courrier recommandé, avec la convention signée, à destination de la directrice du Sacré Cœur.

8. Achat de matériel

Alain PETILLEON présente le devis pour renouvellement du matériel. Cet achat correspond à des besoins supplémentaires liés aux nouveaux adhérents. Le montant du devis s'élève à 224,60 €. La commission valide cet achat. Jean-Luc VALENTIN remettra le chèque correspondant aux référents pour retirer le matériel.

9. Tee-shirts

Il est décidé d'une part d'équiper avec un maillot aux couleurs du club les compétiteurs. Les maillots d'un coût unitaire de 44 € seront commandés par Patrick DALLANÇON. Le club contribuera à l'achat avec un reste à charge pour les adhérents compétiteurs de 20 € (hors frais de flocage nominatif qui seront supportés par les adhérents compétiteurs).

En parallèle, le club offrira (comme pour la section escalade ou badminton) un tee-shirt aux adhérents. La commission décide de retenir une couleur unique pour tous les adhérents. Dès que le choix de la couleur sera arrêté, Jean-Luc VALENTIN enverra le bordereau de commande aux adhérents.

10. Questions diverses

Stage de perfectionnement

Pierre LANDORIQUE propose d'organiser un stage de perfectionnement pour les archers durant les vacances de Printemps. La date préférentielle est le samedi 25 avril.

➤ Jean-Luc VALENTIN se chargera de réserver le gymnase auprès de la Com de Com pour cette occasion. Attention, pas de gardien. Il conviendra de récupérer les clés du gymnase des Remparts auprès de Sandrine WALRAF

Page Facebook

Pas de communication tir à l'arc – sarbacane sur la page Facebook depuis le début de la saison. Océane DELORY se propose de s'occuper des publications.

➤ Jean-Luc VALENTIN fera la demande de créer un profil administrateur pour Océane auprès de Patrick DIVE.

Tir à l'oiseau

Alain PETILLEON propose de renouveler l'animation Tir à l'oiseau au stade Boinet fin juin. La commission valide la proposition.

Concours hiver

Martine VAST propose d'organiser le concours hiver vers la mi-décembre pour garder l'esprit de l'édition 2025. Validation du principe par la commission. Jean-Luc VALENTIN indique qu'il convient d'éviter le premier week-end de décembre pour ne pas être en concurrence avec le tournoi de badminton des Volants d'Alice. Par ailleurs, il précise que les réservations de gymnases pour la saison prochaine ne pourront se faire avant le début de la saison (1^{er} septembre).

Encadrement

Alain PETILLEON souligne le départ en fin de saison de Chloé (Finlande ?). Jean-Luc VALENTIN indique que cela pourrait faire l'objet d'un beau projet de jumelage si Chloé trouve un club de tir à l'arc dans sa zone d'habitation. Par ailleurs, il indique que la possibilité d'un renfort sécurité pour l'école de tir est possible aussi via un service civique. Il conviendra toutefois, dans ce cas de figure, d'harmoniser les plannings ou alors d'avoir un service civique pour la seule section tir à l'arc.

Fin de la réunion à 21h.

Ce compte-rendu se veut participatif. S'il y a des oublis ou des précisions à apporter, merci de me le faire savoir en retour. Je transmettrai au groupe les versions éventuellement modifiées de ce compte-rendu. Ce dernier sera également publié sur le site Internet par souci de transparence.